



## CAPL n°2 du 9 juillet 2012

### Affectations locales des B Filière Fiscale au 1<sup>er</sup> septembre 2012

#### Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Le rapport de la Cour des Comptes préconise une réduction de la dépense publique afin de satisfaire aux objectifs de la réduction des déficits publics. Cela induit de nouvelles suppressions d'emplois dans les ministères non prioritaires, dont le nôtre. La DGFIP a déjà plus que lourdement contribué à l'effort. Le taux de non remplacement de 2 fonctionnaires sur 3 partants à la retraite sera reconduit pour les années futures. La gestion de la pénurie va devenir la mission première de notre administration.

En plus de ces suppressions, la Cour recommande également une forte réduction de la masse salariale dans la fonction publique d'Etat en gelant le point d'indice et en bloquant les avancements de carrière. En outre, selon les préconisations de l'Inspection Générale des Finances, le gouvernement pourrait décider de réduire les primes des agents A et B des finances publiques.

Les conséquences des suppressions d'emplois pèsent de plus en plus sur le droit à mutation et par conséquent sur les affectations locales. Le dernier projet de mouvement national B dans la filière fiscale faisait apparaître un déficit de 600 contrôleurs. Cette situation inacceptable accroît la tension dans de nombreux services déjà mis à mal par les suppressions de postes. Certains services sont au bord de la rupture et les conditions de vie au travail ne cessent de se détériorer. La multiplication de toutes les structures ou cellules d'écoute ne résoudront en rien le problème. La création en urgence d'emplois est le seul remède.

L'affectation de plusieurs collègues fraîchement promus par liste d'aptitude ou par concours, à plusieurs centaines de kilomètres de leur résidence familiale, est une autre conséquence de la faiblesse du volume d'emplois. Pour certains d'entre eux, cette situation a des effets catastrophiques sur le plan personnel.

Soucieux de préserver et de défendre les droits et garanties des agents, nous participons aujourd'hui à cette commission administrative paritaire dans le but de veiller à l'application des règles d'affectation locales auxquelles les agents demeurent particulièrement attachés. Le projet de mouvement local qui est soumis aujourd'hui à cette CAPL recourt à des détachements d'agents qui, s'ils répondent parfois à d'authentiques demandes formulées par les intéressés, témoignent le plus souvent d'une gestion tendue consistant à priver un service pour en soutenir un autre. Ce recours est trop largement utilisé dans notre direction, aussi, la CGT Finances Publiques 64 dénonce-t-elle d'ores et déjà ces choix.

Les élu(e)s de la CAPL n°2

En réponse aux différentes déclarations liminaires, le président a acté que le déficit de 600 contrôleurs non affectés au plan national avait une répercussion directe au plan local, à savoir entre - 2 ou - 3 agents.

En outre, il a précisé que dorénavant le projet d'affectation au plan local serait diffusé sur Ulysse 64. En effet, les organisations syndicales et la direction s'étaient engagés à ne pas communiquer le projet tant que la CAPL ne se serait pas déroulée.

Au vu du grand nombre d'incidents et fuites, la décision a été prise d'une totale transparence afin qu'aucun agent ne soit lésé.

La direction n'a pas fait le choix du recours à la fiche 3 mais face à la pénurie des effectifs l'option de détachement a été utilisée...

Les élus de la CGT Finances Publiques ont donc voté contre ce projet.

## **AFFECTATIONS LOCALES** **au 1er septembre 2012**

### **Attribution des emplois**

*Agents devant être affectés au plan local*

<b>NOM-PRENOM</b>	<b>Affectation</b>
POUGET Claire	<b>Accueil Pau</b>
BRANA Xavier	<b>SIE Pau-Nord</b>
LAYRIS-VERGES Bernadette	<b>SIE Pau-Sud</b>
VIGNAU Béatrice	<b>SIE Pau-Sud</b>
VOIGNIER Aurore	<b>Rel. publiques Bayonne</b>
CASENAVE Nicole	<b>Rel. publiques Bayonne</b>
LASBOUYGUES	<b>Rel. publiques Bayonne</b>
CARNEZAT Jérôme	<b>SIE Bayonne</b>
HERMAN Brigitte	<b>SIE Anglet</b>
LOPEPE Marie	<b>SIE Anglet</b>
BERNADET Rosa-Maria	<b>CH I Bayonne</b>
ARTIGALAS Jeanne	<b>CH II Bayonne</b>
BIGNALET Christian	<b>CH II Bayonne</b>
LISSART Martine	<b>SIE Biarritz</b>
CONTARD Stéphane	<b>IAD SIP-SIE Orthez</b>
CORTES Pierre	<b>Direction</b>

## Détachements

NOM-PRENOM	Affectation	Détachement
GANDOLPHE Marie-Claire	SIE Pau-Nord	PRS Pau
LLORCA Michel	Fin du détachement de l'ICE Biarritz au SIE de Biarritz	
LOPEPE Marie	SIE Anglet	CH I Bayonne
MARTIN Christophe	PRS Pau	Direction (Pôle GF)
POUGET Claire	Accueil Pau	Direction (Pôle PR)
SAINT ESTEBEN Pascale	Accueil Bayonne	SIP Bayonne

## Agents à la disposition du directeur

NOM-PRENOM	Affectation DG	Service
<b>PAU</b>		
BONNEMASON Jérôme	ALD Département	SIP Pau-Sud
CORET Sybille	ALD Département	SIE Pau-Sud
DEBEZE Isabelle	ALD Pau	Direction (Pôle GF)
FRANCOIS Jérôme	ALD Département	SIP Pau-Sud
FRECHOU Vincent	ALD Pau	CDIF Pau
GACHES Christophe	ALD Pau	PRS
<b>GAUBIN Valérie</b>	<b>ALD Département</b>	<b>SIE Pau-Nord</b>
GUINLE Pascale	ALD Département	Direction (Communication et secrétariat)
<b>ROUAN Daniel</b>	<b>ALD Pau</b>	<b>Direction (Pôle GF)</b>
<b>SALAS Colette</b>	<b>ALD Département</b>	<b>SIP Pau-Est</b>
VICTOR Christine	ALD Département	Direction (Pôle PR)
<b>BAYONNE</b>		
FERNANDES José	ALD Bayonne	Relations publiques Bayonne
GAGNOL Sandrine	ALD Bayonne	SIP Anglet
LAFITTE Pascale	ALD Bayonne	CH Bayonne I
RICARD Sébastien	ALD Bayonne	SIE Anglet
SERRE Sylvie	ALD Bayonne	SIP Anglet (permanente syndicale)
<b>OLORON</b>		
CARBONNE Christine	ALD Oloron	SIP-SIE Oloron

## EDRA

NOM-PRENOM	Résidence	Service
ADAM Sabrina	Sans résidence	SIP Biarritz
CAPDAREST Jean-Michel	Sans résidence	SIP Biarritz
DESPRES Véronique	Bayonne	SIE Bayonne
OHAYON Claudine	Sans résidence	SIP Biarritz